



## L'Artothèque

La Ville de Châtenay-Malabry met en place l'Artothèque : choisissez, louez et accrochez une œuvre d'Art chez vous, pour seulement 5 euros par mois !

Le **catalogue de l'Artothèque** se compose d'une trentaine de toiles, d'aquarelles, de sculptures et de photographies.



Les œuvres seront également visibles en taille réelle au Pavillon des Arts et du Patrimoine (98 rue Jean Longuet).

Avant toute réservation, prenez connaissance des documents suivants :

Règlement de l'Artothèque : conditions d'emprunt et modalités de prêt des œuvres



## Les modalités de la location d'une œuvre de l'Artothèque

### Demande de réservation d'une œuvre

Il est possible d'effectuer une demande de location d'œuvre :

- En ligne, sur eChâtenay-Malabry. Consultez le tutoriel détaillé en pages suivantes.
- Sur place, au Pavillon des Arts et du Patrimoine, 98 rue Jean Longuet. *Plus d'infos en page 11.*
- Par téléphone au 01 46 83 45 48 (service Cultures en ville).

### Les étapes de la location

- 1/ Renseignez les informations nécessaires à la location de l'œuvre et fournir les pièces nécessaires (pièce d'identité, attestation d'assurance habitation et justificatif de domicile)
- 2/ Recevrez la confirmation de votre réservation sous 3 jours ouvrés.
- 3/ Effectuez le paiement qui finalise votre réservation.
- 4/ Récupérez et restituez l'œuvre au Pavillon des Arts et du Patrimoine.

### Paiement

Plus d'infos en page 10.

- en ligne sur eChâtenay-Malabry par carte bancaire, via votre espace personnel
- sur place auprès de l'Espace Services (Hôtel de Ville), par carte bancaire, en espèces ou par chèque.

## Conditions de retrait et de restitution de l'œuvre empruntée

Vous ne pourrez retirer l'œuvre que si vous avez préalablement effectué le paiement.

Les œuvres sont à retirer et à restituer au Pavillon des Arts et du Patrimoine (98 rue Jean Longuet)

- le mercredi de 14h à 18h ;
- le samedi de 10h à 12h30.

# Réservation en ligne sur Châtenay-Malabry

### Accéder au portail eChâtenay-Malabry depuis votre ordinateur

Rendez-vous sur le site de la Ville **www.chatenay-malabry.fr** pour accéder au portail eChâtenay-Malabry

Dans la barre de menu principal, cliquez sur «eChâtenay-Malabry».



## Accéder à l'application sur votre smartphone



Télécharger l'application sur votre smartphone.

Votre compte est le même que celui que vous utilisez sur le portail.

Les étapes de cette démarches sont les mêmes sur l'application, suivez ce tutoriel.



Châtenay-Malabry

mon appli

## Vous avez déjà créé votre espace personnel

Il vous suffit de vous connecter en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

- > Si votre compte est déjà rattaché à une « Clé Espace Citoyen », aller à l'étape 4.
- > Si votre compte n'est pas rattaché à une « Clé Espace Citoyen », veuillez contacter le 01 46 83 45 48 pour vous créer votre «Clé Espace Citoyens», puis aller à l'étape 4.



## 2 Vous n'avez pas encore créé votre espace personnel

À partir de la page d'accueil, cliquez sur «créer mon espace personnel».

Remplissez les informations vous concernant (identité, adresse, moyens de contact...).

Attention, pour créer votre compte, il vous faut une adresse mail valide.

Choisissez un identifiant et un mot de passe.

#### **Clé Espace Citoyens**

Une clé sera <u>automatiquement rattachée</u> à votre compte <u>après</u> la création de votre espace personnel.

Vous aurez alors accès à l'ensemble des services et démarches en ligne proposés sur eChâtenay-Malabry.

Trained and the second se	eChiavay-Malatey : node dampia	_
JE N'AI PAS D'I	ESPACE volves sort à votre disposition pour tout renseignement : volsigit-training-mailadry in V:01 40 83 40 83	2023 ACTUALITĖS
Créez votre espace personne donnera acobe au tableau de demandes existantee, à votre stockage sécurise et à d'autri franctionealités facilitare untre	al qui vous bord de vos espace de estatedon avec la estatedon avec la	NOUVEAU : eChâteray-makabry. mon aguit Mon dimuture defanatives en ligne 20% ar 3%, sons convenient regularisme motiones defancives regularisme motiones defancives facultary, non aquit.
mairie. * La création d'un espace per pas nécessaire pour les habit commune. Créer mon espa	nsonal riest tee personnel	12015 LIS 6040005 > Concords 4 balances Meets 2023 A: Man as 22 Juni A: Man as 22 Juni A: Man as 20 Juni
CRÉATION D'U	IN ESPACE PERSONNEL	Articatycolog
	IN ESPACE PERSONNEL	
	IN ESPACE PERSONNEL	ADENTICATION
	IN ESPACE PERSONNEL	Internet & analytic (), 1 miground(s), 1

### Clé Espace Citoyen

Afin d'accéder à l'ensemble des démarches et services proposés en ligne sur eChâtenay-Malabry (paiement en ligne, prestations périscolaires, location Artothèque...), votre compte doit être rattaché à une «**Clé Espace Citoyens**».

Depuis 2022, cette clé est **automatiquement rattachée à votre compte** suite à la création de votre espace personnel, aucune démarche n'est nécessaire.

Si votre compte a été créé avant 2022, contacter le 01 46 83 45 48 pour vous créer votre «Clé Espace Citoyens».

## Réserver une œuvre de l'Artothèque

Depuis votre espace personnel, cliquez sur « Artothèque - Culture », puis « Artothèque : location d'une œuvre d'Art ».

Si vous ne voyez pas cette démarche apparaître, cela signifie que votre compte n'est pas encore rattaché à une « **Clé Espace Citoyen** », veuillez contacter le 01 46 83 45 48 pour créer votre clé.

Prenez connaissance des informations relatives à la location d'une œuvre d'Art de l'Artothèque et consultez le règlement avant de commencer à remplir le formulaire.

Vérifiez les informations pré-remplies, corrigez ou renseignez les champs si nécessaire.

Puis cliquez sur «Aller à l'étape 2».



### Déclaration emprunteur

Renseignez la déclaration emprunteur (vous ou votre conjoint) et cochez la case obligatoire «**Attestation sur l'honneur**».

### Modalités d'emprunt

**Sélectionnez l'œuvre** que vous souhaitez emprunter (faire défiler le menu déroulant en cliquant sur la flèche).

Il est possible de consulter la <u>disponibilité</u> des œuvres de l'Artothèque en temps réel.

Sélectionnez le mois de location, la date de retrait et la date de restitution de l'œuvre.

9

12

### Important

Le retrait et la restitution des œuvres est possible exclusivement le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30.

La **date de retrait** doit ainsi correspondre au **premier mercredi ou premier samedi** du mois de location souhaité.

La date de restitution doit ainsi correspondre au dernier mercredi ou premier samedi du mois de location souhaité.

### Pièces obligatoires à fournir

L'emprunteur doit fournir une **attestation** d'assurance habitation, un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) et une pièce d'identité valide.

Puis cliquez sur «Aller à l'étape 3».

## Récapitulatif de la demande

Vérifiez les éléments saisis avant de **valider** votre demande de location.

Assurez vous que la date de retrait et la date de restitution de l'œuvre correspondent au mois de location.

A ER LA DÉMARCHE	DÉCLARATION EMPRUNTEUR	< RETOUR & L'ETAPE 1
ETAT-CIVIL DE L'EMPRUNTEUR		
* Cvitte	Receiver mes informations. Effectr	
* Alore usual		
* Preinom(s)		
Jateste sur Donneur :	<ul> <li>avoir pris connaissance du regionnent intérieur, relatif au dispositif de location d'oeuvre d'art de la Une de Centenau Missieur.</li> </ul>	
	ce la vise a construir la dirigitament et les modalités d'emprunt des seuvres de transmissiones de construir des mesures d'art du catalance a de l'écologie a seur cata	
	<ul> <li>continue visuale elignamerune des decomes d'art du catalogue de l'Anveneuxe pour sine durée maximale d'un mois,</li> <li>mfiengage à mfaquitar de la somme de 5 euros (tant mensuel par decome emprurtée).</li> </ul>	
	Attestation sur thonneur	
	MODALITÉS D'EMPRUNT	
*Selectorner loeure d'Art souhaitée	( v	
* Mois de location aouhaité	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Conditions de retrait et de restitution de l'oeuwe	Conditions de retrait de l'oesvere :	
	Vous pouvez exclusivement retirer at restituer locuve emprunee : - ins Mercredis après-midi, de 14h00 a 18h00, - ins description alle da 10h00 a 12h00	
	<ul> <li>a "Pavilian des Arts et du Patrimoine" (98 rue Jean Longuet 52290 Châtenay- Malabry).</li> </ul>	
	Pour toutes informations.complémentaires : 01.46.83.45.48. ou 01.47.02.75.22.	
(en fonction du moit de location):	· · · · ·	
* indiquez la date de restitution de l'oeuvre jen fonction du mois de location) :	( v)	
	priore à coupuir (ou cratoures)	
PIÈCES À FOURNIR.	PIECES A FOURIER (UDE/UNITORIES)	
	M	
	Advectation d'assurance	
	FOURIR	
	AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR	
	<b>N</b>	
	ADDITES LA PECE A	
	ADDUTTER LA PECE À	

## Délai de traitement

Le délai de traitement de la demande est de **3 jours ouvrés** (du lundi au vendredi) il convient d'anticiper la demande de location d'au moins 3 jours avant la date de retrait souhaitée de l'œuvre.

	3	0 0	
ANNULER LA DÉMARC	e.		« RETOUR À L'ÉTAPE :
8		DÉCLARATION EMPRUNTEUR	
Le demandeur	Civity	Nedame	
	Nom usual	TEST	
	Prenompa	A	
La comance	Attestation sur Phoneeur	Oui.	
		MODALITÉS D'EMPRUNT	
	Selectionner l'œuvre d'Art souhable	7) Et je chavine - Nathalie Dumontier	
	Mois de location aouhaité	Avril 2024	
	Indiquez la date de récupération de l'oeuvre (en fonction du mois de location):	Mercredi 03 Avril 2024	
	Indiguez la date de restitution de l'oeuvre (en Anction du mois de location) :	Samedi 27 Auril 2024	
		PIÈCES À FOURNIR (OBLIGATOIRES)	
	Phices à fournir	Attestation d'assurance, Justificatif de domicile. Pièce d'identité	
ANNUL ER LA DÉMARC			< RETOUR À L'ÉTAPE

# 1) Confirmation du dépôt de la demande

En validant votre demande de location, un message automatique de confirmation de dépôt vous rappel l'œuvre et la période demandées.

14 Nec. 19:08	H 1280 UTUBE Antothelque : location d'une asure d'Art.	Trailine prolifement
Bonjour Madame		
Vous venez d'effectuer une dema jours ouvrés (du lundi au vendred	inde de location de l'œuvre d'art : , pour la période de :. Votre deman 8).	de sera traitée par le Service Cultures en Ville sou
Après vérification de votre demar	de, yous receivrez une notification par mail yous confirmant l'emp	and a second of the second
facture :		num et vous invitant a proceder au palement de v
facture : Il vous est possible de régler les l - en ligne sur eChâtenay-Malabry - sur plince aundie de l'aceaco Se	5 € : par carte bancaire, via votre espace personnel ; price (Filled de Mile), par carte banceire, en espèces ou par chèque	nune et vous invitaire à proceder au parement de v
facture : Il vous est possible de régler les : en ligne sur eChâtenay-Malabry - sur place auprés de l'espace Se Vous devrez obligatoirement vo	5 € : par carte bancaire, via votre espace personnel : viso (rifétel de Ville), par carte bancaire, en espèces ou par chèque, us acquitter de cette somme de 5 euros pour être autorisé(e) à retir	er l'oeuvre.
facture : Il vous est possible de régler les i - en îgne sur eChâtenay-Malabry - sur place aupris de l'espèce 36 Vous devrez obligatoirement vo En cas de non conformité de votr erronnées), le service Cultures en	5 € : par carte bancaire, via votre espace personnel ; vice (ritéle de Ville), par carte bancaire, en espèces ou par chèque, us acquitter de cette somme de 5 euros pour têm autorisé(e) à retir e demande de locatricel retirent contact avec vous.	er l'oeuvre. (s) erronée(s) ou manquante(s), dates de réserva
facture : I vour est possible de régiser les : - en ignes sur o'chitenay-Malaby- - sur place aupris de l'éspace Vous devrez obligatoirement vo En cas de non conformité de votr erronnées), le service Cultures en Pensez à consultez votre boite m	5 € : par carte bancaire, via votre espace personnel ; par carte bancaire, en espèces ou par chèque, us acquitter de cette somme de 5 euros pour être autorisé(e) à retir el viena de location (disponibilité de focuer, pièce(s) justificative el Viena de discation (disponibilité de récevue, liette prendra discidement constict deve voue, ail dans les prochains jours pour suivre votre demande.	num e vous innum a procede au paerinen de er l'oeuvre. (s) erronée(s) ou manquante(s), dates de réserve

## Important

La location de l'œuvre ne sera validée qu'**après confirmation par mail** de la **conformité de la demande** (disponibilité de l'œuvre, conformité des pièces justificatives obligatoires et période de location demandée valide).

Le retrait de l'œuvre n'est possible qu'après avoir effectué le paiement.

## 2 Mail de confirmation de disponibilité de l'œuvre et conformité des pièces justificatives

Votre demande de location sera traitée par service Cultures en Ville dans un délai de 3 jours ouvrés (du lundi au vendredi).

Après vérification de votre demande, et la cas échéant, vous recevrez un mail de confirmation vous invitant à procéder au paiement (voir modalités de paiement page 10).

En cas de non conformité de la demande de location, le service Cultures en Ville prendra directement contact avec vous.

Pensez à consultez votre boite mail dans les prochains jours pour suivre votre demande.

# Le paiement

## Important

Le retrait de l'œuvre n'est possible qu'après avoir effectué le paiement.

À réception du mail de confirmation vous invitant à effectuer le paiement, il vous est possible de régler les 5 € :

- en ligne sur eChâtenay-Malabry par carte bancaire, sur votre espace personnel ;
- sur place auprès de l'espace Service (Hôtel de Ville), par carte bancaire, en espèces ou par chèque (voir page suivante).

### 13 Paiement en ligne

Connectez-vous à votre espace personnel eChâtenay-Malabry pour régler la facture en ligne.



Cliquez sur « Mon compte, mes factures »



Puis sélectionnez la facture à payer, et cliquez sur « **Payer la facture** »

16 Vous allez être rediriger vers l'interface de paiement « Payzen ».

Saisissez vos coordonnées bancaires.

À noter, le paiement doit être effectuer dans les 20 minutes. Faute de paiement dans ce délais, le paiement sera automatiquement annulé.

Lorsque votre paiement est validé, vous serez rediriger vers le portail eChâtenay-Malabry.

Vous aller recevoir un mail de confirmation de paiement de la facture, vous pourrez alors récupérer l'œuvre à la date choisie, au Pavillon des Arts et du Patrimoine.



# Location et paiement sur place

La location d'une œuvre de l'Artothèque est également possible sur place, **au Pavillon des Arts et du Patrimoine** (98 rue Jean Longuet) aux horaires d'ouverture. Le Service Cultures en Ville réservera avec vous l'œuvre souhaitée.

Le **paiement sur place** est possible auprès de l'Espace Services, Hôtel de Ville, 26 rue du Docteur Le Savoureux aux horaires d'ouverture, sans rendez-vous.

Paiement par carte bancaire, en espèces ou par chèque.

### Pavillon des Arts et du Patrimoine

98 rue Jean Longuet

#### Horaires d'ouverture

Mardi10h - 12h30 / 16h - 18hMercredi10h - 12h30 / 14h - 18hJeudi10h - 12h30 / 14h - 18hVendredi14h - 18hSamedi10h - 12h30 / 14h - 18h

#### Hôtel de Ville

26 rue du Docteur Le Savoureux

#### Horaires d'ouverture

Lundi8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30Mardi8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30Mercredi8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30Jeudi8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30Vendredi8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30Samedi9h - 12h

#### Une question ? besoin d'un renseignement ?

01 46 83 45 48 - 01 47 02 75 22

# Par téléphone

Au 01 46 83 45 48, le Service Cultures en Ville réservera avec vous l'œuvre souhaitée et vous expliquera les modalités de la location.

# ARTOTHÈQUE





CHÂTENAY-MALABRY

### Ville de Châtenay-Malabry infos@chatenay-malabry.fr www.chatenay-malabry.fr





Pavillon des Arts et du Patrimoine 98 rue Jean Longuet 01 46 83 45 48 - 01 47 02 75 22

#### Horaires d'ouverture

Mardi	10h - 12h30 / 16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Jeudi	10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30 / 14h - 18h

Accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.